

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS LE CONSEIL MUNICIPAL
N°89 23
DECISION MODIFICATIVE N° 1

Date de convocation :	05/12/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	23	Pour :	19
Nombre de membres présents :	15	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	19	Abstention :	0

L'an 2023, le 11 décembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence du 1er Adjoint au MAIRE Didier RESSIOT en l'absence de Gilles LAGAUZERE, Maire. Didier RESSIOT

Présents : Mme BELLOC Brigitte, Mme BROUILLON Monique, M. CAMBE Thierry, Mme CAPRAIS Dominique, M. COUZIGOU Laurent, Mme DALL'ANESE Lisa, M. DILMAN Patrick, M. DUBERNET Thierry, Mme FABRE Sylviane, M. JADAS Christian, M. MACHEFE Thomas, M. MILANESE Antoine, M. RESSIOT Didier, Mme SICARD Christine, M. VALADE Pierre

Procurations : M. LAGAUZERE Gilles donne pouvoir à Mme FABRE Sylviane, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki donne pouvoir à Mme CAPRAIS Dominique, Mme DE MARCHI Céline donne pouvoir à M. JADAS Christian, M. POLONI Pascal donne pouvoir à M. DILMAN Patrick

Absents : Mme TILLOS Marie-Hélène

Excusés : Mme ALLARD Aurélie, Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme DE MARCHI Céline, M. LAGAUZERE Gilles, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, M. POLONI Pascal, Mme RESES Lisa

Secrétaire de séance : Mme CAPRAIS Dominique

Objets : VIREMENT CHARGES DE PERSONNEL 2023

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6288 (011) : Autres	-6 400,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	6 400,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par Didier RESSIOT, Le 1er Adjoint au MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 12/12/2023 et de la publication le 12/12/2023

A SAINTE BAZEILLE, le 12/12/2023

Ont signé Le 1er Adjoint au MAIRE et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le 1er Adjoint au MAIRE

le(s) secrétaire(s) de séance



